

HAZEBROUCK

La ville qui vous ressemble



# GUIDE D'ACCUEIL SCOLAIRE

2023 - 2024

**SERVICE ÉDUCATION  
JEUNESSE :**

7 rue d'Aire

59190 Hazebrouck

Tél : 03 59 68 40 05

Mail : [affaires-scolaires@ville-hazebrouck.fr](mailto:affaires-scolaires@ville-hazebrouck.fr)

**HORAIRES :**

du lundi au vendredi de 8 h à 12 h  
et de 13 h 30 à 17 h



[www.ville-hazebrouck.fr](http://www.ville-hazebrouck.fr)



# MOT D'ACCUEIL DE MADAME L'ADJOINTE AU MAIRE

---



*Chers parents,*

*Le mois de septembre est synonyme de rentrée scolaire avec toutes les démarches administratives associées. La municipalité vous accompagne et vous facilite la préparation de cet évènement, tant attendu par les enfants, en vous proposant ce nouveau guide d'accueil scolaire.*

*Dans ce guide, vous retrouverez toutes les informations nécessaires (coordonnées, documents à fournir, horaires, adresses...) à la bonne organisation du parcours scolaire et périscolaire de vos enfants.*

*Nous nous adaptons à notre temps et les démarches peuvent être réalisées en ligne sur le portail citoyen.*

*Le service éducation jeunesse reste à votre disposition pour répondre à vos interrogations.*



**Céline SAUZEAU**  
Adjointe au Maire  
Chargée de l'éducation, de la citoyenneté,  
de la petite enfance et de la jeunesse.



# SOM MAI RE



Inscription dans les écoles publiques	_____	p 4
Mode d'emploi : la sectorisation	_____	p 5
Le portail citoyen	_____	p 7
La restauration scolaire	_____	p 8
La pause méridienne, Le parcours sport culture	_____	p 9
Les accueils périscolaires, Les accueil collectifs de mineurs	_____	p 9
Le programme de réussite éducative (PRE), Club coup de pouce, L'éducation artistique et culturelle	_____	p 11
Identifiant portail citoyen	_____	p 12

# Inscription dans les écoles publiques



## (maternelles et élémentaires)

### Comment ça marche ? (1<sup>ère</sup> inscription)



Les inscriptions sont ouverte du **1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2023** pour la rentrée de septembre 2023 au service des affaires scolaires.

+ d'infos : **03.59.68.40.05** et/ou **affaires-scolaires@ville-hazebrouck.fr**



#### Réunissez les pièces suivantes :

- copie du livret de famille ;
- justificatif de domicile (moins de 3 mois) ;
- carnet de vaccinations à jour ;
- certificat de radiation de l'école précédente (si nécessaire) ;
- demande de dérogation (si nécessaire).

Apportez ces pièces au **service des affaires scolaires**. Vous obtiendrez un **certificat d'inscription** qui précisera votre école d'affectation et un dossier d'inscription à compléter.

Prenez rendez-vous avec le directeur de l'école (coordonnées ci-dessous) et présentez-lui l'ensemble des documents.

#### École maternelle Pasteur

rue César Samsoen  
Directrice : Mme.ZEBOUDJ  
Tél : 03 28 41 71 57  
Mail : ce.0591374Y@ac-lille.

#### Groupe scolaire Ferdinand Buisson - Lamartine

28 rue Donckèle  
Directeur : M.MIEZE  
Jour de décharge : le lundi et mardi  
Tél : 03 28 48 63 76  
Mail : ce.0594475u@ac-lille.fr

#### Groupe scolaire Armand Moriss - Barrière Rouge

70 rue pasteur  
Directeur : M.BOCQUET  
Jour de décharge : le lundi et mardi  
Tél : 03 28 41 99 03  
Mail : ce.0595028v@ac-lille.fr

#### Groupe scolaire Massiet du Biest

9 place Jean Jaurès  
Directrice : Mme.MARTEL  
Jour de décharge : le jeudi  
Tél : 03 28 41 91 84  
Mail : ce.0596523v@ac-lille.fr

#### École Jean Macé élémentaire

avenue Jean Bart  
Directeur : M.OLIVIER  
Jour de décharge : le lundi et mardi  
Tél : 03 28 41 91 83  
Mail : ce.0594192l@ac-lille.fr

#### École Jean Macé maternelle

60 rue Notre Dame  
Directeur : M.MEHER  
Jour de décharge : le lundi  
Tél : 03 28 41 79 51  
Mail : ce.05591373x@ac-lille.fr

#### Groupe scolaire

#### Lucie Aubrac

rue de Calais  
Directrice: Mme.Wallaert  
Jour de décharge: le vendredi  
Tél: 03 28 48 63 90  
Mail: ce.0596381r@ac-lille.fr

# La sectorisation



## Les critères d'admission dans les écoles hazebrouckaises

- ➔ **Enfant hazebrouckois** : application de la sectorisation mise en place en fonction de l'adresse du domicile (cf carte).
- ➔ **Enfant dont un parent est Hazebrouckois** : application de la sectorisation mise en place en fonction de l'adresse du domicile du parent (cf carte).
- ➔ **Enfant ayant un frère ou une soeur scolarisé(e) dans une école primaire publique dans le cadre d'une classe spécialisée (type ULIS)** : inscription dans la même école ou le même groupe scolaire.
- ➔ **Enfant dont un parent travaille à Hazebrouck** : attestation d'employeur à fournir puis affectation dans l'école du secteur du lieu de travail du parent.

## Les critères de dérogation à la sectorisation

- ➔ **Raison médicale** : élève nécessitant une prise en charge médicale à proximité de l'établissement souhaité (moyennant la présentation de justificatif).
- ➔ **Raison sociale** : dérogation demandée par une assistante sociale par exemple.
- ➔ **Proximité du domicile** : élève ayant un frère ou une soeur scolarisé(e) dans la même école, dans le même groupe scolaire ou dans une école située à proximité immédiate pendant l'année scolaire en cours.
- ➔ **Scolarisation d'un enfant dans le périmètre scolaire de l'assistante maternelle agréée ou déclarée** : dans ce cas, fournir impérativement l'extrait du contrat de travail qui lie la famille et la nourrice agréée.
- ➔ **Scolarisation dans le périmètre scolaire de la personne qui assure la garde de l'enfant** : dans ce cas, fournir un justificatif de domicile de cette personne et une attestation sur l'honneur précisant qu'elle assure la garde de l'enfant.

### Bon à savoir !

Deux zones tampons ont été créées afin de permettre aux familles y résidant de choisir entre deux écoles.





# Le portail citoyen



Simplifier vos démarches administratives, c'est désormais possible avec le portail citoyen.

À retrouver sur : [www.ville-hazebrouck.fr](http://www.ville-hazebrouck.fr)



## Hazebrouck - portail citoyen c'est quoi ?

- **Un espace regroupant tous les services péri et extra scolaires** sur le site de la ville : [www.ville-hazebrouck.fr](http://www.ville-hazebrouck.fr)
- **Votre accès sécurisé 24h/24** (clé fournie par le service des affaires scolaires).

## Le portail citoyen vous permet :

- **d'inscrire vos enfants**
  - aux accueils périscolaires
  - à la restauration scolaire
  - aux accueils de loisirs
  - aux mercredis récréatifs.
- **de suivre et modifier les présences et absences** de vos enfants (restauration scolaire, activités périscolaires).
- **de numériser et stocker** toutes vos pièces justificatives. Elles sont ainsi disponibles pour toutes vos démarches et éventuellement pour les années futures.

### Vous ne disposez pas d'équipement informatique ?

- Un poste informatique est à votre disposition au service scolaire (Jardin des enfants, 7 rue d'Aire) sans rendez-vous. Le personnel communal vous accompagnera pour inscrire vos enfants.
- Deux postes informatiques sont à votre disposition à l'accueil de la mairie.

### Je rassemble les documents suivants avant de me connecter sur le portail :

- justificatif de domicile (moins de 3 mois)
- attestation d'assurance périscolaire en cours de validité
- justificatif de quotient familial (CAF)
- carnet de vaccinations à jour



Les conseillers numériques sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches (permanence en mairie)

À partir du **portail citoyen**, vous pouvez effectuer **toutes vos demandes** !

# La restauration scolaire



La restauration scolaire figure parmi les **priorités de la Municipalité**.

Cet outil est mis en place par la ville : [www.ville-hazebrouck.fr](http://www.ville-hazebrouck.fr)

## Comment s'inscrire ? Anticiper !



➡ **Pour la restauration scolaire** : en ce qui concerne les repas à la cantine, il est impératif d'inscrire votre enfant 15 jours minimum à l'avance. Passé ce délai, une surtaxe de 1.50€ sera appliquée pour chaque repas.  
Vous aurez la possibilité d'ajouter ou supprimer un repas jusqu'à 48 h à l'avance sans surcoût sur la présentation d'un justificatif.

## 4 composantes dans les menus

Proposer des repas de **qualité** et privilégier les **produits frais, locaux et bio**.  
«À la cantine», on mange **équilibré** et on apprend à ne **pas gaspiller** !

Une **entrée** 🍏, un plat de **viande** 🍖 ou de **poisson** 🐟, une **garniture** 🥔, un **produit laitier** 🧀 ou un **dessert** 🍰.

Lors de l'établissement des menus, nous veillons à proposer à vos enfants des plats **sains et équilibrés**



Une **crudité** ou un **fruit cru** par jour pour l'apport en fibres et vitamines.



Un **produit laitier** par jour pour l'apport de calcium.



Un **féculent** par jour qui apporte de l'énergie.

## Allergie alimentaire, traitement...



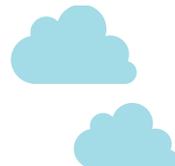
➡ **En cas d'allergie alimentaire**, il est indispensable de se rapprocher du service scolaire pour l'élaboration d'un **Projet d'Accompagnement Individuel (PAI)**.

**Bon à savoir !**

Les menus sont affichés chaque semaine sur le portail citoyen.



# La pause méridienne



Le midi on ne se contente pas de déjeuner !

De **11 h 30 à 13 h 30**, place à la **détente** et à un **vrai temps éducatif**.

Au menu : **des ateliers encadrés par des animateurs**

- **des malles récréatives ludiques avec des objets de récupération en tout genre qui permettent aux enfants de développer leur imaginaire: cabane, pays imaginaire ...**
- **des jeux libres: cordes à sauter, échasses, cerceaux ...**

Modalités d'inscriptions : les enfants désireux de participer aux activités et aux ateliers proposés **s'inscrivent auprès des animatrices et animateurs périscolaires** sur chaque site.

A chaque période scolaire, des nouveautés...

## Les grands succès



**Des activités manuelles** pour stimuler la créativité et l'imagination des enfants.



**Des activités sportives** comme les sports collectifs, les jeux de raquettes, la zumba, la gymnastique.



**Des activités artistiques** car la culture joue un rôle capital dans la façon dont les enfants interprètent le monde.



**Des activités qui ont marqué l'année scolaire par leur succès, et qui seront renouvelées** la poésie, les jeux coopératifs, la batucada mais également les ateliers philo !



# Les accueils périscolaires



## Mode d'emploi

Complémentaires de l'école, les temps de loisirs périscolaires s'inscrivent entre le temps scolaire et le temps familial. Les activités éducatives proposées contribuent à multiplier les champs d'apprentissage pour les enfants. Une équipe d'animation diplômée et qualifiée les accueille sur chaque site.

Pour s'inscrire, rendez-vous sur le **Portail citoyen** (lire en page 3)



+ d'infos : **03.59.68.40.05**

**affaires-scolaires@ville-hazebrouck.fr**

### Bon à savoir !

Aucun enfant ne peut repartir seul, pensez à indiquer sur le dossier d'inscription la ou les personne(s) autorisées à récupérer l'enfant.

**Attention** : les frais d'inscription sont dus avant toute utilisation du service. Retrouver l'organisation de la semaine scolaire au dos du livret.

# Les accueils collectifs de mineurs



Les accueils collectifs de mineurs (ACM) couvrent une **large palette d'activités éducatives, culturelles et sportives** encadrées par des **animateurs diplômés**. Le thème et le programme changent à chaque période scolaire.

## Les différents types de centres



↳ **Les mercredis** : de **8 h 30 à 16 h 30** à l'école **Amand Moriss-Barrière Rouge** (5 périodes dans l'année).  
Vous avez le choix entre : la **demi-journée** (avec ou sans repas) ou la **journée complète**.

↳ **Les petites vacances (sauf Noël)** : de **9 h à 17 h** à l'école **Ferdinand Buisson-Lamartine**.

↳ **Les grandes vacances à :**



l'école **Lamartine** de **9 h à 17 h** pour les enfants de maternelle.



l'école **Jean Macé élémentaire** de **9 h à 17 h** pour les enfants du CP au CM2.



**La B'Haz** au foyer Buisson de **13 h 30 à 22 h** pour les ados.

Possibilité d'accueil **péricentre** (garderie) avant et après la journée d'animation. Plannings des animations sur **ville-hazebrouck.fr**

+ d'infos : **03.59.68.40.05** et/ou **ecole-acm@ville-hazebrouck.fr**



# Le programme de réussite éducative (PRE)



Le quartier des Résidences Pasteur et Foch est placé en quartier politique de la ville depuis 2014. Parmi les interventions menées sur le quartier figure le programme de réussite éducative

## Quel est l'objectif du PRE ?

Apporter une aide individualisée aux élèves de 2 à 16 ans qui rencontrent des difficultés d'apprentissage. Le soutien est scolaire mais aussi sanitaire, culturel et social. L'intervention se déroule en totale collaboration avec les parents.

+ d'infos : 06 71 13 49 16  
vdelansay@ville-hazebrouck.fr

# Les clubs coup de pouce



Depuis sa création, l'association « Coup de pouce » poursuit un objectif : que l'égalité des chances à l'école devienne une réalité pour tous. Que chaque enfant, quelque soit son environnement social ou son contexte familial, puisse accéder à un parcours de réussite scolaire et devenir un citoyen responsable.



Le club langage (CLA) à destination des élèves de grande section

Le club lecture écriture (CLE) à destination des élèves de CP

Le club lecture écriture mathématiques (CLEM) à destination des élèves de CE1

Le service scolaire et le PRE, en lien avec l'association Coup de pouce, ont développé ces clubs (8) sur les différentes écoles de la ville depuis la rentrée 2019. Ces clubs seront renouvelés pour cette nouvelle année scolaire.

Les enfants qui participent aux clubs sont en fragilité scolaire. Une proposition de participation aux clubs est faite aux parents par les enseignants.

# L'éducation artistique et culturelle



**Démocratisation culturelle et égalité des chances** : les maîtres-mots de ce parcours suivi par l'élève de l'école primaire au lycée avec le soutien de la ville.



**Dispositif « École et cinéma »** : les élèves de primaire découvrent les films dans leur environnement « naturel », le cinéma !



**De la musique dans les écoles** : avec l'intervention d'une enseignante de l'école de musique.



Sans oublier les sorties pédagogiques, éducatives et culturelles organisées tout au long de l'année scolaire comme les sorties au musée, au parc, au Forum des sciences etc...





Votre identifiant



.....

Votre mot de passe



.....



# Organisation de la semaine



	7h-8h30	8h30-11h30	11h30-13h30	13h30-16h30	16h30-19h
Lundi	Périscolaire	Enseignement	Méridienne	Enseignement	Périscolaire
Mardi	Périscolaire	Enseignement	Méridienne	Enseignement	Périscolaire
Mercredi	Péricentre	Centres du mercredi			Péricentre
Jeudi	Périscolaire	Enseignement	Méridienne	Enseignement	Périscolaire
Vendredi	Périscolaire	Enseignement	Méridienne	Enseignement	Périscolaire

**HAZEBROUCK**

La ville qui vous ressemble

